

## **MOTION DE CPCN SUR LA POLITIQUE D'ACCUEIL EN DÉLÉGATION**

La Conférence des Présidents du Comité national exprime sa vive préoccupation au sujet des modalités prévues pour l'accueil en délégation CNRS des enseignants-chercheurs pour la campagne 2013. L'attribution des volants de délégations aux Directeurs Scientifiques Référents, charge à eux d'en proposer la répartition au sein de grands « sites » identifiés par le CNRS, ne suffit pas à garantir la qualité scientifique des projets retenus. La CPCN s'inquiète d'une dérive favorisant l'allocation territorialisée des ressources, au détriment de la qualité scientifique et de la cohérence nationale de la politique d'accueil en délégation. Elle pointe en particulier les risques d'exclusion du système pesant sur les enseignants-chercheurs exerçant hors des sites. La CPCN s'inquiète en outre des freins à la mobilité dans le cadre des accueils, que le CNRS a pourtant pour mission de promouvoir.

La CPCN demande :

- que lui soit présenté, dès le début de la campagne d'accueil, un schéma précis de la prise de décision ;
- que les sections soient chargées d'expertiser toutes les demandes ;
- que les sections puissent faire le bilan de chaque accueil en délégation, afin d'apprécier, individuellement comme globalement, la réussite scientifique de la politique d'accueil.

*Motion adoptée à l'unanimité le 11 décembre 2012*

### **Destinataires :**

M. le Président du CNRS

M. le Directeur général délégué à la science.